**Zeitschrift:** Arbido

**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

**Band:** 10 (1995)

**Heft:** 4

## Inhaltsverzeichnis

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 28.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

## Les pays membres du Forum

| | |
|---|---|
| • **Allemagne** | Prof. K-D Lehmann, die Deutsche Bibliothek |
| • **Finlande** | Prof. E. Hakli, National and University Library |
| • **France** | Mme M. Beaudiquez, Bibliothèque nationale de France |
| • **Grande-Bretagne** | Mr B. Lang, British Library, qui assure la présidence du groupe |
| • **Irlande** | Mrs P. Donlon, Bibliothèque nationale d'Irlande |
| • **Pays-Bas** | M. W. van Drimmelen, Royal Library |
| • **Portugal** | Mme F. Campos, National Library |
| • **Suisse** | M. J.-F. Jauslin, Bibliothèque nationale |

un processus d'appel aux propositions. Ce mécanisme n'a pas réussi à mobiliser suffisamment les institutions concernées par la ligne d'action n° 1. Pour contrecarrer ce résultat décevant, la Commission européenne décide de démarrer une action concertée en impliquant la CENL. Cette dernière met alors sur pied un *Forum* formé des directeurs de huit bibliothèques nationales. Ils sont chargés de reprendre le dossier afin de soumettre des projets valables (voir encadré).

### COBRA

Le Forum est chargé par la CENL d'élaborer des projets visant à l'amélioration des services dans le domaine bibliographique, répondant ainsi à l'appel d'offres du troisième programme cadre de la Communauté. Le Plan de travail mis sur pied par le Forum prend le nom de **COBRA** *(Computerised Bibliographic Record Actions)*.

Quatre groupes de travail sont chargés d'étudier et de proposer des projets dans les domaines suivants:

a. Amélioration des services bibliographiques européens; (dirigé par le Prof. Esko Hakli, Finlande)

b. Exigences d'utilisation pour les produits bibliographiques; (dirigé par Mme Ute Valentin, Allemagne)

c. Distribution et réutilisation de données en réseau; (dirigé par M. Johann Steenbakers, Pays-Bas)

d. Promotion de l'utilisation commune de données au travers de services bibliographiques nationaux; (dirigé par Mr Stewart Heed, Grande-Bretagne)

Le rôle du chef de groupe est donc de choisir et de réunir les meilleurs spécialistes européens pour établir les dossiers détaillés de ces projets décrivant les objectifs à atteindre, les détails du déroulement, les budgets et les bibliothèques désireuses d'y participer. L'Union européenne prévoit un financement de l'ordre de 50% des projets retenus, l'autre 50% devant être financé par les bibliothèques membres de chaque projet. Les conditions de participation pour les pays non membres de l'Union européenne (dont la Suisse) sont clairement définies: toute collaboration est bienvenue pour autant que le participant finance la totalité des investissements et des frais qui découlent de son engagement dans le projet.

Concernée par le problème des réseaux, la **Suisse** s'implique dans le troisième groupe de travail et délègue Mme G. Clavel, actuelle responsable du projet Réseau suisse lancé par la Bibliothèque nationale sur mandat de la Cheffe du Département fédéral de l'Intérieur, Mme Ruth Dreifuss.

Chaque groupe de travail, constitué d'environ six personnes, avait pour tâche de définir des projets jusqu'au mois d'avril 1994. Ces projets ont été ensuite soumis au Forum qui établit une première sélection. Lors de l'assemblée plénière du CENL en septembre 1994 à Oslo, il est décidé de soumettre sept projets à la Commission européenne. Il s'agit de:

- LEGAL DEPOSIT, étude visant à faire le point sur le sujet notamment dans le domaine du document électronique;

*Suite page 4*

## SOMMAIRE · INHALT


| | |
|---|---|
| DOSSIER EUROPE | 1-5 |
| NEWS | 6-8 |
| DOSSIER | 9-10 |
| ZOOM | 10-14 |
| AGENDA | 12-13 |
| QUID NOVI | 15 |
| LES GENS | 16 |
| PRESSE | 17 |
| COURRIER DES LECTEURS | 18 |
| CORRIGENDA | 18 |
| OFFRES D'EMPLOI | 19-20 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 20 |
| IMPRESSUM | 22 |